

المادة: الترجمة

المحاضرة رقم 7

المرحلة: الرابع المسائي

عنوان المحاضرة: الفروق بين اللغتين العربية والفرنسية

مقدمة عامة في الفروق اللغوية و النوية بين اللغتين العربية و الفرنسية وتميز ل منهما بقواعد وأسلوب وتركيب متميز خاص بها

يرجى متابعة القراءة في الصفحات التالية

Introduction

Les traités de traduction ne manquent pas, et il en est d'une excellente facture. A la fin du siècle dernier, Henri Lammens publiait en deux volumes un *Cours gradué de traduction française-arabe*¹. Par la suite paraissaient les livres, devenus rares depuis, d'Edouard al-Boustâni: *مناهج الترجمة*² et de Nasrat Saïd: *Notions de traduction en langue arabe et française*³. Plus récemment voyaient le jour les deux volumes du *Cours pratique de traduction* de Jean Akl et Saïd Semaan⁴. Enfin, dans les dix dernières années, sortaient des presses, coup sur coup, les ouvrages d'André d'Alverny: *Manuel de traduction avec exercices*⁵, Antoine C. Mattar: *La traduction pratique*⁶ et Joseph N. Hajjar: *Traité de traduction*⁷; pour ne citer que les publications de Syrie et du Liban.

Toutefois, malgré ce nombre appréciable de manuels, il nous a paru nécessaire d'apporter notre propre contribution, en prônant ici l'enseignement de la traduction *par les textes*. En effet, un traité purement systématique en ce domaine peut être un livre de base et de référence,

mais il a besoin d'être complété par la pratique; un manuel d'exercices corrigés, sans développements systématiques, comme le cours de Lammens, est incomplet, car il ne fournit pas les bases théoriques; aussi avons-nous cherché à conjuguer les côtés systématique et pratique dans un seul et même ouvrage.

Notre travail a consisté essentiellement à fournir une grande quantité de textes — soixante-dix — présentés autant que possible par ordre de difficulté croissante, comportant en vis-à-vis la traduction que nous en avons faite, et accompagnés d'un commentaire détaillé où les procédés de traduction sont expliqués et justifiés en référence aux règles de l'art rapidement exposées au début du livre. De la sorte l'étudiant est amené à se mettre en contact immédiat avec le concret, tout en s'appuyant sur des bases théoriques solides. Celles-ci sont assimilées à la longue et insensiblement de façon progressive, en même temps que la pratique s'acquiert et que l'expérience se diversifie.

Pour ajouter plus d'intérêt au

1) Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1891.

2) Beyrouth, 1945.

3) 1^{er} volume, 5^e édit., Alep, 1960; 2^e vol., 2^e édit., Alep, 1960.

4) 4^e édit., Librairie du Liban, Beyrouth, 1974.

5) 5^e édit., Dar el-Machreq, Beyrouth, 1974. — En collaboration avec Joseph N. Hajjar.

6) 3^e édit., Dar el-Machreq, Beyrouth, 1978.

7) 2^e édit., Dar el-Machreq, Beyrouth, 1977.

travail, nous avons, trois ou quatre fois, présenté après notre traduction celle d'un autre auteur, ce qui permet à l'étudiant une comparaison utile. Et même nous avons mis en appendice une dizaine de textes traduits par d'autres que nous, pour donner à ceux qui les aborderont l'occasion de les étudier d'un point de vue critique en référence à ce qu'ils auront déjà appris.

Enfin, on a disséminé, à travers le livre, un grand nombre de proverbes français avec leurs correspondants arabes, et fourni, à l'occasion, des expressions utiles inspirées des textes.

Mais comme on peut déjà le deviner, notre travail ne s'adresse pas à des débutants. Il suppose connus les rudiments de la traduction et intéresse plutôt les élèves des classes terminales, les étudiants et les adultes désireux de se perfectionner, qui y trouveront l'avantage de pouvoir travailler et s'exercer seuls, guidés par les corrigés et leurs commentaires.

Ceci étant, on ne s'étonnera pas de trouver dans notre livre des redites, car son genre même y prête: si des règles se présentent dans deux textes successifs, on est obligé de les répéter, d'une part pour favoriser une meilleure assimilation, et de l'autre parce que les textes ne sont jamais *lus* d'une traite, mais plutôt *travaillés* à des intervalles plus ou moins longs.

Par ailleurs, prenant en considération le fait que la majorité de nos

lecteurs seront des arabophones, pour qui le français est une langue étrangère, nous avons fourni davantage de textes à traduire de l'arabe au français — ce dont un arabophone a plus besoin — et nous nous sommes permis d'insister par moments sur des points qui, pour un francophone, peuvent paraître évidents.

Quelques suggestions maintenant pour une meilleure utilisation de ce manuel:

1. Lire le texte à traduire.
2. Procéder à la traduction sans regarder le corrigé et en s'aidant des seules notes.
3. Corriger en se référant à la traduction proposée.
4. Quelque temps plus tard, revenir au même texte et essayer de le traduire directement, sans référence aux notes ni au corrigé.

(On pourra aussi, si l'on est très exercé, faire en sorte que la deuxième étape soit abrégée: on traduira sans même regarder les notes, et celles-ci seront mises à profit au moment de la correction, dans la troisième étape.)

Souhaitons, en terminant, que les usagers de ce livre trouvent autant de profit à le parcourir que nous avons éprouvé de plaisir à le composer.

ALEP, 20 août 1979

Quelques principes généraux

I. Un premier travail indispensable à toute traduction est une LECTURE attentive du texte dans son entier. Ce n'est qu'à cette condition que l'on saisit le mouvement de la pensée de l'auteur ainsi que les nuances de son style et de son vocabulaire.

II. N'UTILISER LE DICTIONNAIRE QU'AVEC PRUDENCE et en dernier recours. Si le sens de certains mots paraît d'abord obscur, il s'éclaircit souvent à la simple poursuite de la lecture, avec une meilleure compréhension du contexte. Par ailleurs certains dictionnaires ne fournissent pas les nuances nécessaires et laissent l'étudiant désorienté devant la masse de données plus ou moins informes qu'ils présentent.

Se rappeler notamment que *beaucoup de mots ou d'expressions changent de sens en fonction du contexte* et doivent être traduits en conséquence. Ainsi:

Il lui a fait mal et *Il lui a fait du mal*

ont deux significations très différentes. Dans la première phrase le mot *mal* veut dire: la *douleur* (الألم) et l'expression se traduit par آله ; dans la deuxième, *mal* indique le *tort* (الضرر) et l'expression est rendue en arabe par أضره.

III. LA MEILLEURE TRADUCTION est celle qui arriverait à rendre LE PLUS FIDÈLEMENT POSSIBLE le texte original tant pour le fond que pour la forme, dans la mesure toutefois où le génie de la langue à laquelle on traduit le permet.

Ce qui prime en effet c'est la TRANSMISSION INTÉGRALE DE L'IDÉE. Si à cela on *peut* joindre une transposition fidèle de la forme, c'est parfait. Sinon, il faut recourir aux termes et aux tournures les plus proches de ceux de la langue originale, et en même temps les plus conformes au génie de l'autre langue.

IV. GÉNIES COMPARÉS DE L'ARABE ET DU FRANÇAIS¹

De façon générale on peut dire que:

A. 1) *Le français, cérébral, rationnel, est abstrait. L'arabe, comme toutes les langues sémitiques, est concret.* Par exemple, là où le français dira: *quantité de gens sont venus*, l'arabe parlera concrètement: اناس كثيرون قدموا. Le substantif abstrait *quantité* est remplacé en arabe par un adjectif concret كثيرون.

¹) Ce paragraphe doit, pour ses grandes divisions, à l'excellent livre de Joseph N. Hajjar, *Traité de traduction*, p. 14-15.

2) Dans le même ordre d'idées, là où le français utilise l'adverbe, l'arabe préfère l'emploi de l'adjectif modal (حال) ou du complément absolu (مفعول مطلق) ou de toute autre locution appropriée. Très souvent il recourt à un *verbe* de la même racine que cet adverbe, ou encore il remplace l'adverbe par un adjectif ou un nom qui exprime l'intensité. Exemples:

- *Il mangeait lentement:* — كان يأكل متمهلاً (= حال)
- *Il a beaucoup changé:* — لقد تغير كلُّ التغيير (= مفعول مطلق)
- *Il a dormi longtemps:* — أطال النوم (= فعل)
- *Ce lieu n'est nullement rassurant:* — هذا المكان لا يُوحى بالأمان ولا بالاطمئنان (= اسم للتوكيد)

On le voit, le vocable abstrait qu'est l'adverbe est remplacé par des formulations plus concrètes.

3) L'arabe préfère souvent l'emploi de la forme définie là où le français emploie l'indéfini:

Il consacra à cette construction des sommes considérables

se traduira en arabe par: خَصَّصَ لهذا البناء الاموال الطائلة.

Cette tournure ajoute en effet une note plus concrète.

B. *Le français vise à la précision* et pour cela est *analytique*. C'est ce qui le rend particulièrement apprécié comme langue de la diplomatie. — *L'arabe se plaît à la concision* et est donc *synthétique*. L'adage bien connu *لم أدخِر من مالي إلا قدر الكفاف وقوت الاطفال (الغزالي)* en est une parfaite illustration. Exemple:

= Je ne gardais de ma fortune que de quoi suffire à *ma* subsistance et à *celle* de *mes* enfants.

Les mots soulignés mettent en relief les précisions supplémentaires apportées par le texte français. Autre exemple:

هذه المساجلة أشبه بالتمرين المدرسيّ منها بالتشفيّ

= Cette joute *semble être bien plus* un exercice d'école que l'assouvissement d'une haine.

On notera la concision de l'expression أشبه et le développement de son correspondant français: *semble être bien plus*.

C. *Le français est parcimonieux. L'arabe est ample* et affectionne les périodes et l'emphase. Il utilise volontiers le pluriel là où le français emploie le singulier. Ainsi il est courant de voir chez les Arabes un boulanger signaler son modeste four à pain par le pluriel أفران (boulangeries), et un boutiquier son petit magasin par l'emphatique مخازن. Pour traduire des expressions comme *l'atmosphère de travail* ou *le vent de la réforme*, l'arabe emploiera plutôt رياح الإصلاح et أجواء العمل.

D. *L'arabe affectionne la répétition* sous toutes ses formes: usage de termes synonymes ou presque synonymes, de termes homophones, etc. C'est là sa manière de renforcer l'idée. Le français, quant à lui, met en relief un terme en lui adjoignant un adjectif ou un adverbe, ou un complément: الانضباط التزام مُدرك واع = La discipline est un engagement *pleinement* conscient.

Elle est brûlante d'ardeur = انها وهاجة متلظية

E. *Le français*, à la logique cartésienne, procède souvent selon une chaîne de propositions *subordonnées* nettement reliées entre elles et à une principale. *L'arabe* préfère l'usage de propositions *coordonnées* qui procèdent par touches successives, selon une approche plus pragmatique. Exemple:

(a) سئم جداهم (b) وكان قد حلّ المساء (c) فتركهم

(d) *Ennuyé* par leur discussion (e) et le soir *étant* tombé, (f) il les quitta.

En français, les propositions (d) et (e), participiales, sont formellement et logiquement en relation de subordination entre elles et avec la principale (f). En arabe, la relation entre les trois propositions (a), (b) et (c) est, formellement du moins, une relation de coordination.

F. *Le français fait usage des signes de ponctuation* pour des besoins de clarté ou pour relever le style. *L'arabe classique ignore ces signes* et les remplace par l'utilisation subtile des particules de liaison: conjonctions, adverbes, etc.:

1) Le travailleur réussit; le paresseux échoue: النشيط ينجح أما الكسول فيُخفق

2) Ne lui parlez pas: il dort: لا تكلمه فهو نائم

Telles sont, brossées à grands traits, quelques-unes des caractéristiques les plus frappantes des génies comparés de l'arabe et du français. D'autres particularités seront signalées dans la suite de l'ouvrage.*

* Par exemple: dans texte 8, note 1, b; texte 46, note 4; etc.

* Abréviations:

Littér. = Littéralement.

Pr. (suivi d'un chiffre romain) = renvoi aux principes généraux signalés plus haut.